



Paris, le 4 juillet 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Premiers secours hélicoptérés :  
lancement de l'expérimentation d'une installation en Seine-et-Marne  
d'un hélicoptère dédié à l'aide médicale d'urgence**

Le préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, le directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, le directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises, ainsi que les acteurs locaux concernés, ont signé une convention pour l'installation à Melun en Seine-et-Marne (77) d'un hélicoptère médicalisé et dédié à l'aide médicale d'urgence et au secours d'urgence aux personnes. Ainsi, l'un des deux hélicoptères de la sécurité civile, installés en proximité directe de Paris sur la base d'Issy-les-Moulineaux, rejoindra en journée une nouvelle base de travail (équipée grâce au soutien des conseils départementaux de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, ainsi que des SAMU 77 et 91), située à l'aérodrome de Melun-Villaroche où stationnera une équipe médicale composée d'un médecin urgentiste et d'un infirmier, issus alternativement soit des SAMU 77 et 91, soit des services départementaux d'incendie et de secours franciliens.

Ce partenariat, sans précédent en Île-de-France, vise à mettre en commun des moyens hélicoptérés dépendant de l'Intérieur (hélicoptère de la sécurité civile), et des équipes médicalisées des SAMU et des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne et de l'Essonne pour réduire les délais d'intervention dans le Sud de la région parisienne. Il prend la forme d'une première expérimentation de 15 mois qui a débuté lundi 2 juillet 2018.

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté Egalité Fraternité*

Cette expérimentation, qui s'inspire des pratiques de nos voisins européens, vise à mesurer l'intérêt d'une telle pratique dans le contexte de l'Île-de-France, pour garantir la rapidité d'intervention des moyens médicalisés et l'équité d'accès aux soins, y compris les plus spécialisés, pour tous les Franciliens et, in fine, pour garantir une meilleure prise en charge des patients.

L'hélicoptère peut être un mode de transport de choix en milieu rural ou semi-rural pour toutes les pathologies graves dont les chances de prise en charge dépendent fortement du facteur temps : les accidentés de la route, les polytraumatisés, les victimes d'accidents vasculaires cérébraux, d'infarctus ou encore de certaines formes de détresses respiratoires graves.

L'expérimentation permettra de déterminer si ces patients ont un accès plus rapide aux plateaux techniques spécialisés de la région. La décision a été prise d'installer cette équipe en Seine-et-Marne, département d'Île-de-France qui, du fait de sa superficie, représente à ce jour plus de 50 % des interventions hélicoptérées de la région.

Les missions réalisées, ainsi que le service rendu par l'hélicoptère, seront évalués à l'issue d'une période d'un an, par un comité associant l'ensemble des acteurs de l'aide médicale d'urgence et du secours sous l'égide de Michel DELPUECH, préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris et de Christophe DEVYS, directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, qui se félicitent de l'aboutissement de ce projet, fruit d'une année de travail commun.

### **Contacts presse :**

#### **Préfecture de Police**

[ppcom@interieur.gouv.fr](mailto:ppcom@interieur.gouv.fr) - 01 53 71 28 73

#### **Agence Régionale de Santé Ile-de-France**

Emilie Puech - [emilie.puech@ars.sante.fr](mailto:emilie.puech@ars.sante.fr) - 01 44 02 01 06

Thomas Lhuillery - [thomas.lhuillery@ars.sante.fr](mailto:thomas.lhuillery@ars.sante.fr) - 01 44 02 01 73